

**DEMOCRATISATION DU LIBERALISME
BELGE : L'EXEMPLE BRUGEOIS
1900-1940**

par

Patrick LEFEVRE

Attaché Scientifique au Centre Interuniversitaire
d'Histoire contemporaine

**DEMOCRATISATION DE L'ORGANISATION INTERNE
DU PARTI LIBERAL BRUGEOIS**

Au début du vingtième siècle, la politique libérale était dirigée dans l'arrondissement de Bruges par la haute bourgeoisie brugeoise. Tout ce qui dépassait le cadre de la politique strictement locale était du ressort de l'Association libérale de Bruges.

Or, l'organisation interne de celle-ci réservait à la seule haute bourgeoisie l'exercice du pouvoir.

La démocratisation de cette association n'était pas empêchée par un obstacle financier : depuis 1902, la cotisation annuelle avait été ramenée au montant démocratique de deux francs et était devenue équivalente aux contributions financières exigées par l'organisation progressiste "Liberaal Vlaamsche Bond" (1) et par la société ouvrière "Van Gheluwe's genootschap" (2).

(1) Voyez au sujet du "Liberaal Vlaamsche Bond" : Romain VAN EENOO, *Partijvorming en politieke strekkingen bij de cijnskiezers te Brugge (1830-1893)*, Thèse de doctorat non publiée, s.d., p. 724-839.

(2) Le *Journal de Bruges* (quotidien libéral) notait en 1910 : "Le minimum de cotisation exigée est de deux francs. Cela représente un sacrifice de cinquante centimes par trimestre. L'Association est donc largement ouverte aux travailleurs". *Patrie*, 15.3.1910. Au sujet des journaux brugeois, voyez : Romain VAN EENOO, *De pers te Brugge (1792-1914)*, Louvain, 1961 (C.I.H.C., Cahiers 20).

Le véritable obstacle, c'était l'organisation interne qui permettait au Comité de détenir un pouvoir absolu en matière d'admission des nouveaux membres. Devenue majoritaire au sein de l'assemblée générale des membres dans le courant des années quatre-vingts (3), la haute bourgeoisie conservatrice (4) avait su monopoliser les sièges du Comité de l'Association libérale et sélectionner, par l'intermédiaire de celui-ci, les nouveaux membres de manière à maintenir au sein de l'assemblée générale une majorité favorable à ses idées et à assurer la permanence d'une certaine ligne politique (5). Le nombre de membres de l'Association libérale de Bruges fut très limité : en avril 1910, deux cents personnes seulement en faisaient partie (6).

Tous les membres du Comité de l'Association libérale se recrutèrent de 1894 à 1914 au sein de la haute bourgeoisie de Bruges : notaires, avocats, industriels, grands négociants et médecins. Au sein de l'assemblée générale, la loge "La Flandre" joua un rôle important et contribua à donner à la ligne politique son caractère conservateur. Ses membres constituant probablement le seul groupe organisé au sein de l'assemblée générale de l'Association libérale, la loge parvint à s'approprier la majorité des sièges du Comité, obtenant notamment les trois seules places qui devinrent vacantes de 1893 à 1901 (7).

(3) Romain VAN EENOO, *Partijvorming...*, *op.cit.*, p. 680.

(4) L'aile doctrinaire ne se manifestant plus à Bruges après le début du vingtième siècle, il convient d'entendre par "conservateur" l'équivalent du terme "modéré", utilisé par opposition à celui de "progressiste".

(5) Le même procédé était d'ailleurs utilisé à la Compagnie des Chasseurs éclairés de Bruges pour conserver à ce corps de volontaires, intégré à la Garde civile mais jouissant d'une certaine autonomie, son caractère essentiellement libéral. *Archives du Vicomte W.J. Ganshof van der Meersch, Bruxelles, règlement de la Compagnie des Chasseurs éclairés de Bruges, 4.5.1900*. Voyez aussi : *Brugsche Beiaard*, 3.12.1898; *Patrie*, 6.6.1899; L. DELEU, *Les Chasseurs éclairés de Bruges, historique*, Bruges, 1948, p. 7-80.

(6) *Patrie*, 15.3.1910.

(7) *Patrie*, 11.3.1893, 23.2.1894, 10.4.1906, 25.2.1907, 10.2.1908, 8.2.1909, 15.3.1910; *Journal de Bruges*, 28.3.1896, 10.2.1898, 3.3.1899, 23.2.1900, 1.2.1903, 24.5.1903, 17.5.1911, 15.1.1912, 3.1.1913, 19.1.1914; *Réveil de Bruges*, 19.3.1903, 21.2.1906.

Constituée le 27 décembre 1880, la loge "La Flandre" ne comptait vers 1900 qu'un tiers de brugeois, ses autres membres se recrutant dans l'ensemble de la province : Ostende, Nieuport, Ypres, Courtrai. La loge organisa essentiellement des conférences traitant de sujets philosophiques, historiques, littéraires, scientifiques ou politiques. Elle s'intéressa de fort près à la politique, organisant notamment une enquête sur les ressources du parti socialiste brugeois et défendant avec acharnement la cause de la représentation proportionnelle et la limitation du suf-

L'Association libérale de Bruges détenait donc seule le pouvoir de déterminer la ligne politique et de désigner, le plus souvent par l'intermédiaire de son comité, des candidats aux élections communales brugeoises et aux élections provinciales et législatives.

A partir du moment où le Comité parvenait à maintenir, grâce à une politique de sélection de nouveaux membres, une majorité favorable aux idées conservatrices, tout droit à une participation effective était retiré aux membres du parti libéral brugeois qui ne partageaient ces idées. Ce fut notamment le cas des progressistes qui, maintenus dans un état minoritaire au sein de l'assemblée générale de l'Association libérale, ne parvinrent jamais à obtenir une représentation véritable au sein du comité et à faire figurer en ordre utile leurs candidats sur les listes électorales.

Après la réconciliation des "modérés" et des "progressistes" en 1900 (8), l'organisation interne du parti libéral brugeois ne fut pas remise immédiatement en question (9). La discussion à son sujet fut provoquée par la proposition, faite le 3 février 1906 par la Jeune garde libérale de Bruges, de conclure en prévision des élections législatives un cartel avec les socialistes et les démocrates chrétiens. Comme les progressistes et les modérés divergeaient d'opinion au sujet de cette proposition, le Comité décida de soumettre la question du cartel au vote de l'assemblée générale des membres de l'Association libérale de Bruges.

frage universel par de "sérieuses garanties de capacité". Le rapport, que la loge "Le Flandre" adressa en 1897 au Grand Orient de Belgique, ne laissait aucun doute quant à ses préoccupations politiques : "C'est grâce à la loge, déclarait l'auteur de ce rapport, qu'il existe encore dans le monde profane des organismes qui font preuve de vitalité aux grands jours de lutte". *Bulletin du Grand Orient de Belgique*. 5880-5907, Bruxelles, s.d.

Beknopte geschiedenis van de vrijmetselaarsloges in Vlaanderen, Bruges, 1974, p. 87-88.

(8) Th. LUYKX, *Politieke geschiedenis van België*, Bruxelles 1969, p. 232. *L'Étoile belge*, 21.12.1900; *Réveil de Bruges*, 5.3.1902, 19.3.1903, 13.6.1905, 21.2.1906, 29.3.1902, 5.11.1902; *Brugsche Beiaard*, 25.6.1905; *Patrie*, 21.2.1906.

(9) Aucun incident ne surgit lors de la désignation des candidats aux élections législatives. La coutume voulait, en effet, que le député sortant et son suppléant (tous deux conservateurs en 1902) obtiennent la première candidature effective et la première suppléance. Le parti libéral brugeois n'espérant qu'un seul siège de député, les places à répartir ne revêtaient qu'un intérêt très relatif et leur attribution ne provoqua aucun dissentiment.

Face à cette attitude, pour la première fois, les progressistes contestèrent la représentativité de cette assemblée et exigèrent la consultation de tous les libéraux de l'arrondissement.

Les conservateurs n'accédèrent que partiellement au désir exprimé par les progressistes : ils consultèrent l'ensemble des libéraux de l'arrondissement mais ne revinrent pas sur leur décision de réserver aux seuls membres de l'Association le droit de voter au sujet du cartel (10).

L'aile conservatrice ignora, lors de la désignation du candidat à la première suppléance (11), les revendications des progressistes, qui exigeaient l'attribution de cette place à leur leader, Charles Depoortere (12), et présenta la candidature d'Albert Thooris (13), secrétaire

(10) *Reveil de Bruges*, 20.2.1902, 10.3.1902, 5.2.1906, 22.2.1906, 13.3.1906, 4.4.1906, 10.4.1906; *Patrie*, 25.6.1901, 21.2.1906, 14.4.1906; *Het Laatste Nieuws*, 4.4.1906.

(11) Après la première candidature effective, la première suppléance était la deuxième place en ordre utile sur la liste présentée par le parti libéral brugeois. Celle-ci était devenue vacante après le décès du député suppléant, Raymond Seresia, intervenu en 1903.

Raymond SERESIA. (Bruges, 3.5.1851-Bruges, 24.5.1903). Fils d'un des fondateurs de l'Association libérale de Bruges, avocat, membre du comité du Willemsfonds brugeois (1876-1881), fondateur et président (1881-1895) du "Liberaal Vlaamsche Bond", président du "Van Gheluwe's genootschap" (1881-1903), membre de la loge "La Flandre" et député auprès du Grand Orient de Belgique, conseiller communal de Bruges (1900-1903), député suppléant (1900-1903). *Journal de Bruges*, 24.5.1903; 28.5.1903.

(12) Charles DEPOORTERE. (Bruges, 17.4.1853-Bruges, 1.8.1912). Avocat, issu de la haute bourgeoisie brugeoise, Charles Depoortere fut en 1887 avec Emile Féron et Paul Janson un des fondateurs du Parti progressiste belge et fit partie du Conseil général de ce parti de 1887 à 1912. Dès 1887, il constitua à Bruges une section progressiste. Après avoir milité à l'Université de Gand au sein de l'association "t Zal wel gaan", Depoortere fut un des fondateurs de la section brugeoise du Willemsfonds et fit partie pendant plusieurs années de son comité. Suite à ses sympathies progressistes et à l'indifférence qu'il afficha à l'égard de la loge, cet avocat de grande valeur ne figura jamais en ordre utile sur les listes électorales et n'obtint aucun mandat législatif ou communal. M. HOSTE, *In memoriam Charles Depoortere. Redevoeringen en beoordeelingen van de pers der gelegenheid zijner begrafenis op 5 oogst 1912*, Bruges, s.d., p. 5-58; *De Nieuwe Beiaard*, 4.10.1925; *Journal de Bruges*, 2.8.1912, 7.8.1912.

(13) Albert THOORIS. (Bruges, 4.8.1860-Bruges, 18.6.1942). Issu de la haute bourgeoisie brugeoise (son père, Louis Thooris, fut secrétaire communal de Bruges), Albert Thooris milita à l'Université de Gand au sein de la Société générale des étudiants libéraux et en fut le président de 1881 à 1882. Revenu à Bruges comme avocat en 1883, il occupa des fonctions importantes au sein du comité du Willemsfonds brugeois de 1884 à 1893 (notamment la présidence de

de l'Association libérale de Bruges et Vénérable de la loge "La Flandre".

L'assemblée générale de l'Association, chargée de trancher entre les deux candidatures à la suppléance, évinça Depoortere (14).

Le mécontentement des progressistes s'aggrava encore davantage, un an plus tard, en avril 1907, lorsque l'aile conservatrice refusa de conclure en prévision des élections communales un cartel avec les socialistes et provoqua l'exclusion de la liste électorale de la candidature du second de Charles Depoortere, Frans Retsin (15). Pour la pre-

1891 à 1893). Au sein de l'Association libérale de Bruges, Thooris se distingua rapidement parmi les membres de l'aile conservatrice. Désigné comme secrétaire en 1891, il occupa la vice-présidence de l'Association de 1907 à 1911, avant d'être désigné comme président. Député de Bruges de 1904 à 1912, Albert Thooris se retira de la vie politique après son éviction au profit d'un démocrate-chrétien aux élections législatives de 1912. *Renseignements fournis par l'Etat civil de Bruges; Journal de Bruges, 1884-1937.*

(14) Emile RENDERS, *Lettre ouverte à Aimé Delanote, membre du Comité de l'Association libérale de Bruges*, Bruges, s.d., p. 8; *Reveil de Bruges*, 28.4.1906, 25.9.1906; *Patrie*, 19.4.1906, 23.4.1906, 22.10.1907, 17.1.1908.

(15) Frans RETSIN (Bruges, 22.2.1859-Bruges, 12.8.1918). Issu de la haute bourgeoisie brugeoise (son père, le docteur Auguste Retsin, fut un des fondateurs de l'Association libérale de Bruges et fut conseiller communal de 1857 à 1859), Frans Retsin commença par être pendant de nombreuses années un étudiant raté : de 1877 à 1894, il suivit, sans obtenir le moindre succès, à l'Université de Gand des cours de médecine, de philosophie, de droit. Il exerça ensuite les professions les plus diverses : arboriculteur, publiciste, agent immobilier, journaliste (Retsin fut le correspondant brugeois de "Het Laatste Nieuws", de "Vooruit" et de "Vlaamsche Gazet"; de 1912 à 1913, il occupa au "Journal de Bruges" la charge de rédacteur en chef). Frans Retsin s'intéressa très tôt à la vie politique. Il joua un rôle important au sein du Mouvement flamand et milita activement au sein de l'aile progressiste brugeoise. Avec Charles Depoortere, il fut le seul progressiste à faire partie pendant plusieurs années du Comité de l'Association libérale de Bruges. Retsin joua également un rôle très important au sein de la société ouvrière libérale "Van Gheluwe's genootschap" dont il fut le vice-président pendant plusieurs années. Il s'opposa avec acharnement à la présentation aux élections sénatoriales de 1912 de la candidature du millionnaire Georges Marquet, enrichi grâce au jeu du baccara, et prit, suite à cette prise de position, ses distances vis à vis de ses anciens amis progressistes. Frans Retsin fut conseiller communal de Bruges de 1911 à 1914. R. MAERTEN, J. SCHEPENS, *Keur uit het journalistiek werk van Dr. J. Pée*, Bruges, 1947, p. 21-29; *Faire-part nécrologique de Frans Retsin*, archives R. Maerten-J. Schepens, Bruges; E. RENDERS, *Lettre ouverte à Frans Retsin, rédacteur en chef du Journal de Bruges*, Bruges, s.d.; *Journal de Bruges* : 1887-1914.

mière fois, l'aile progressiste décida de manifester publiquement son mécontentement et s'abstint ouvertement de participer à la campagne électorale, contraignant l'Association libérale de Bruges à présenter une liste composée de candidats représentatifs de la seule haute bourgeoisie conservatrice (16).

Cette abstention des progressistes fut certainement un des motifs de la défaite libérale aux élections communales de Bruges de 1907.

Certains membres de l'aile conservatrice en firent la reproche aux différents leaders progressistes et obligèrent ceux-ci à expliquer les motifs de leur attitude.

Tandis que les principales personnalités progressistes, dont Frans Retsin, s'expliquaient oralement, le président de la Jeune Garde libérale, Emile Renders (17) préféra formuler ses griefs par l'intermédiaire d'une lettre ouverte, qu'il fit abondamment distribuer au mois de janvier 1908 (18).

Renders reprocha à l'aile conservatrice "l'organisation occulte" de l'Association libérale de Bruges, le "système préhistorique de désignation des candidats", "faite par un petit clan", "les idées figées dans un moule étroit et suranné". Se présentant comme le porte-parole de la jeunesse libérale brugeoise, Renders déclara : "Elle vous

(16) E. RENDERS, *Lettre ouverte à Aimé Delanote, membre du Comité de l'Association libérale de Bruges*, Bruges, s.d., p. 7; E. RENDERS, *Lettre ouverte à Frans Retsin, rédacteur en chef du Journal de Bruges*, Bruges, s.d., p. 4; *Patrie*, 23.9.1907, 22.10.1907; *Réveil de Bruges*, 25.9.1906, 28.10.1907.

(17) RENDERS Emile (Dixmude, 1872-Bruges, 7.4.1956). Antiquaire fortuné, archéologue (il fit notamment des fouilles en Asie mineure), Emile Renders se rendit célèbre vers 1930 en affirmant qu'Hubert Van Eyck n'avait jamais existé et que tous les tableaux étaient dus à Jan Van Eyck. ("Hubert Van Eyck, personnage de légende" (1933), "Jan Van Eyck, son oeuvre, son style, son évolution et la légende d'un frère peintre" (1935).). Après avoir milité au sein de l'aile progressiste et avoir été pendant un certain temps le président de la Jeune Garde libérale de Bruges, Renders disparut à partir de 1920 de la vie politique brugeoise. *Het Laatste Nieuws*, 13.4.1956; *Westvlaanderen*, janvier 1955, no. 1, p. 34; *Lettre de Julius Pée à Richard Maerten*, 20.5.1950, archives Richard Maerten-Jan Schepens, Bruges; *Patrie*, 7.1.1908, 1.11.1911; *Journal de Bruges*, 6.11.1912.

(18) E. RENDERS, *Lettre ouverte adressée à M. Delanote, membre du bureau de l'Association libérale de Bruges*, Bruges, s.d., p. 1-12.

E. RENDERS, *Lettre ouverte adressée à Frans Retsin, rédacteur en chef du Journal de Bruges*, Bruges, s.d., p. 4.

Réveil de Bruges, 28.10.1907; 3.2.1908; *Patrie*, 9.1.1908, 15.10.1908; *Brugsche Beldard*, 9.2.1908.

a fait adopter un programme qui sera celui du gouvernement de demain. Elle voudrait vous voir adopter aujourd'hui "proprio motu" une organisation plus en conformité avec les idées d'extension du droit de suffrage. Il ne peut convenir aux jeunes et aux ouvriers libéraux de tolérer encore une inégalité aussi désobligeante pour eux. Ils ont le droit d'exiger d'avoir voix au chapitre. Puissent les dures leçons de l'expérience avoir fait comprendre aux libéraux brugeois l'inéluctable nécessité d'une réorganisation complète du parti plus en harmonie avec les idées nouvelles et qui est attendue avec impatience par les jeunes et par les couches inférieures du Libéralisme".

Suite à cet ensemble de protestations, l'aile conservatrice promit, le 2 février 1908, de procéder à une révision du règlement dans une perspective démocratique. Pendant plus d'un an, les progressistes attendirent vainement celle-ci. En novembre 1909, ils revinrent à la charge et proposèrent cette fois-ci la création d'une fédération libérale d'arrondissement et l'organisation au sein de celle-ci des différents polls. Les progressistes exigèrent que la participation à ceux-ci soit étendue à tous les libéraux de l'arrondissement.

L'aile conservatrice ne put admettre l'idée du poll général mais décida, dans le but de temporiser, de confier l'étude de cette question à une commission, chargée de remettre son rapport après les élections législatives de 1910 (19).

Le conservateur Albert Thooris, qui avait ravi en 1906 la première suppléance au leader progressiste Charles Depoortere, avait succédé en 1907 comme député à Léon Termote, démissionnaire (20).

Les progressistes ne purent admettre le principe de la désignation automatique de Thooris comme premier candidat aux élections législatives de 1910 et proposèrent le partage du mandat entre les leaders

(19) "En dehors des associations de Blankenberge, de Heyst, et de Thourout, (écrivit, au nom de l'aile conservatrice, le *Journal de Bruges*) confinées sur le terrain de la politique locale, il n'existe pas dans l'arrondissement de corps politiques ayant pour but la désignation de candidats libéraux. La société ouvrière Van Gheluwe's genootschap s'est par ses statuts interdit jusqu'à présent la politique active", *Journal de Bruges*, 4.12.1909.

Journal de Bruges, 24.12.1909, 6.7.1910; *Patrie*, 6.12.1909.

(20) *Journal de Bruges*, 1.6.1909.

des deux tendances (21). Cette proposition des progressistes fut soutenue par la société ouvrière Van Gheluwe's Genootschap et par une pétition signée par plus de cent cinquants libéraux brugeois. Au nom de l'aile progressiste, Charles Depoortere exigea que la question fut tranchée par un poll général (22).

L'aile conservatrice refusa de se rendre à ces exigences et fit rejeter le 27 février 1910 cette proposition par la seule Association libérale de Bruges (23). Elle s'acharna à empêcher la réélection de Frans Retsin comme membre du comité de l'Association libérale de Bruges et parvint à exclure sa candidature des listes électorales.

Découragés par l'hostilité affichée par l'aile conservatrice et désormais persuadés de l'inutilité de leurs efforts au sein de l'Association libérale de Bruges, les progressistes se consacrèrent dorénavant essentiellement à la société ouvrière Van Gheluwe's genootschap, dont ils contrôlaient le comité depuis quelques années (24). Ils obtinrent la réunion le 8 janvier 1911 d'une assemblée générale des membres de cette société au sujet de la question du poll général. Au cours de cette assemblée, les leaders progressistes s'attachèrent à provoquer la colère des six cents ouvriers, petits employés, artisans et commerçants venus assister à la réunion et obtinrent le vote d'une série de revendications.

Quoique s'interdisant toujours toute participation à la vie catholique active, le Van Gheluwe's genootschap exigea l'application du principe du suffrage universel pur et simple à l'organisation interne du parti lors de la désignation des candidats, de la conclusion de cartels et de la définition du programme. Reprenant une revendication

(21) Les progressistes déclarèrent dans la circulaire qu'ils firent distribuer à cette occasion : "Le Parti, uni sur un programma commun, comprend néanmoins deux groupes à tendances distinctes. Nous avons au sein du parti libéral brugeois deux personnalités représentant ces deux tendances. Le choix était déjà difficile il y a quatre ans, quand il fallut désigner le suppléant. Le poll, auquel purent seuls prendre part les membres de l'Association libérale de Bruges, montra combien les avis étaient partagés. Le résultat de ce poll provoqua un certain froissement, dû au dépit de ne pouvoir participer à la désignation des candidats du parti. Il devrait être convenu que le mandat serait partagé entre les deux candidats pour donner de cette façon satisfaction légitime au parti libéral tout entier", *Patrie*, 26.2.1910, 10.3.1910; *Journal de Bruges*, 6.3.1910, 3.3.1910.

(22) *Journal de Bruges*, 1.3.1910; *Patrie*, 28.2.1910.

(23) *Patrie*, 15.3.1910, 24.5.1910; E. RENDERS, *Lettre ouverte adressée à Frans Retsin...*, *op.cit.*, p. 5.

(24) E. RENDERS, *Lettre ouverte adressée à Frans Retsin ...*, *op.cit.*, p. 1-12.

cation des progressistes, le Van Gheluwe's genootschap exigea la création d'une fédération d'arrondissement (25).

Plutôt que de s'obstiner dans un combat sans issue, l'aile conservatrice admit le principe d'une fédération d'arrondissement mais s'attacha à assurer à l'Association libérale de Bruges la direction de cette nouvelle organisation. Le projet de fédération, adopté le 27 mars 1911 par l'Association libérale de Bruges, prévoyait que seules les associations politiques électorales pourraient en faire partie et excluait ainsi de celle-ci le Van Gheluwe's genootschap. Grâce aux stipulations du nouveau règlement, l'Association libérale de Bruges se voyait attribuer le contrôle du comité fédéral. Elle obtenait en effet de droit trois places au sein du comité, une autre place par centaine de membres et une place par cinq cents voix obtenues lors des dernières élections communales. Certaines concessions importantes furent néanmoins admises par les conservateurs : désormais tout groupe, réunissant au moins vingt membres de sociétés affiliées à la Fédération, pourrait présenter, comme le Comité fédéral, des candidatures aux polls électoraux; de plus, les membres de sociétés, non politiques mais qui auraient exprimé leurs sympathies pour le programme des Gauches libérales, pourrait participer à ces mêmes polls (26).

LE VAN GHELUWE'S GENOOTSCHAP : UNE ORGANISATION OUVRIERE PUISSANTE ET PARFAITEMENT STRUCTUREE

Le Van Gheluwe's genootschap vit le jour le 20 décembre 1878. Composée d'ouvriers, d'artisans, de petits commerçants et d'employés subalternes, cette organisation s'interdit par ses statuts toute activité politique, le but des fondateurs étant de travailler à l'éduca-

(26) *Journal de Bruges*, 29.3.1911. Le Van Gheluwe's genootschap s'interdisant par ses statuts de participer à la vie politique, l'Association libérale de Bruges, comptant plus de deux cents membres, était donc l'association politique la plus importante de l'arrondissement. Les trois mille voix qu'elle obtenait en moyenne lors des élections communales assuraient sa prépondérance au sein du Comité fédéral. Tandis que l'Association libérale de Blankenberge, la deuxième de l'arrondissement, pouvait espérer deux sièges au sein du comité de la nouvelle fédération, celle de Bruges en obtenait une bonne dizaine.

tion et à la défense des intérêts matériels de la classe populaire (27).

Aussi longtemps que les socialistes ne se manifestèrent pas à Bruges, le comité du Van Gheluwe's genootschap se contenta d'organiser quelques festivités et de faire fonctionner une bibliothèque (28).

La situation évolua complètement à partir de 1887, année au cours de laquelle, les socialistes, passés inaperçus jusqu'ici dans la région, s'organisèrent et firent de Bruges le centre de leur organisation provinciale. La répétition des meetings, la création d'une boulangerie coopérative, celle d'une caisse d'assurance contre la maladie, la constitution de syndicats, notamment au sein de la principale entreprise industrielle de Bruges, l'apparition des premières grèves en 1889 provoquèrent l'inquiétude de la bourgeoisie brugeoise (29).

Alors que la bourgeoisie catholique réagissait immédiatement et fournissait à la "Gilde der ambachten", la société ouvrière catholique, les moyens financiers indispensables à un développement de ses activités sociales, les bourgeois libéraux continuèrent de refuser leur appui aussi bien moral que financier au Van Gheluwe's genootschap. Une trentaine seulement de membres d'honneur acceptaient de payer annuellement une cotisation de cinq francs au comité de la société ouvrière et, à l'exception de l'avocat Raymond Seresia, qui accepta la présidence en 1881, aucun membre de la haute bourgeoisie libérale brugeoise n'accepta au cours de ces années de siéger au sein du comité du Van Gheluwe's genootschap.

Lorsqu'au mois de juin 1889, le comité du Van Gheluwe's genootschap envisagea de créer une caisse d'assurance contre la maladie et sollicita par des circulaires le concours financier de deux cents personnalités libérales brugeoises, il n'obtint dans son entreprise que

(27) S'inspirant de l'exemple du Van Crombrughe's genootschap de Gand, les fondateurs, en majorité des membres de la section brugeoise du Willemsfonds, avaient donné à la nouvelle société le nom de Van Gheluwe genootschap, voulant ainsi rendre hommage à un certain Van Gheluwe, directeur et fondateur de la première école communale primaire de Bruges.

(28) Au local "De Rode Huis", les membres du Van Gheluwe's genootschap pouvaient jouer au billiard, aux cartes, assister à des cours du soir et à des représentations théâtrales populaires, emprunter des livres à une bibliothèque créée à leur intention, lire des journaux dans une salle de lecture.

(29) R. VAN EENOO, *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914)*, Louvain, 1959, p. 94, p. 159 et p. 168.

le soutien de la Jeune Garde libérale de Bruges et dut remettre, faute d'argent, son projet à plus tard (30).

Privé de tout soutien financier, le comité du Van Gheluwe's genootschap se résolut à mettre en pratique une idée d'un de ses membres, Henri Cardon : la création d'une caisse d'épargne pour l'achat de provisions d'hiver (31).

Une société d'assistance de ce type avait le grand avantage de ne nécessiter aucun capital de départ. Son fonctionnement était simple : les membres de cette organisation, plutôt que d'attendre le début de l'hiver pour acheter leurs provisions de charbon et de pommes de terre, versaient chaque semaine, du début du printemps à la fin de l'automne, une certaine somme à la caisse gérée par le comité du Van Gheluwe's genootschap. Au début de l'hiver, celui-ci achetait avec la somme récoltée des provisions d'hiver qu'il partageait proportionnellement aux cotisations versées. Ce système était tout à l'avantage des membres puisqu'il leur donnait la possibilité d'échelonner leurs paiements et de faire des économies en profitant du prix de gros. L'initiative entreprise par le comité se révéla être un véritable succès et contribua de façon sensible à l'extension prise par la société (32).

(30) Grâce à l'aide matérielle et morale apportée par la bourgeoisie catholique, une caisse d'assurance contre la maladie, le chômage et la vieillesse put être constituée au sein de la "Gilde der Ambachten". "Assurer l'ouvrier, notait le journal catholique *La Patrie*, c'est le rendre conservateur et donc impénétrable aux idées socialistes". R. VAN EENOO, *Een bijdrage...*, op.cit., p. 159.

(31) *Van Gheluwe's genootschap, verslagen der bestuurszittingen en der algemene vergaderingen (1889-1895)*, Provinciale bibliotheek en kultuurarchief van West-Vlaanderen, Bruges.

(32) *Journal de Bruges*, 22.2.1897, 25.10.1910. 't Zal, vrijzinnig strijdblad uitgegeven door het Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond. Jubileum, 3.4.1928. *Recueil des actes des sociétés mutualistes. Statuts et décisions*, 1905, deuxième semestre, Annexes au Moniteur belge, p. 335.

ANNEE	Nombre de membres section d'épargne	somme recueillie ensemble des membres (francs)	somme recueillie par membre (francs)
1890	67	1.962	29,30
1894	102		
1900	259	10.628	40
1904	287	11.707	40,40
1906	280	11.784	42,10
1907	328	16.208	49,40
1909	343	11.850	34,50
1910	500	18.500	37

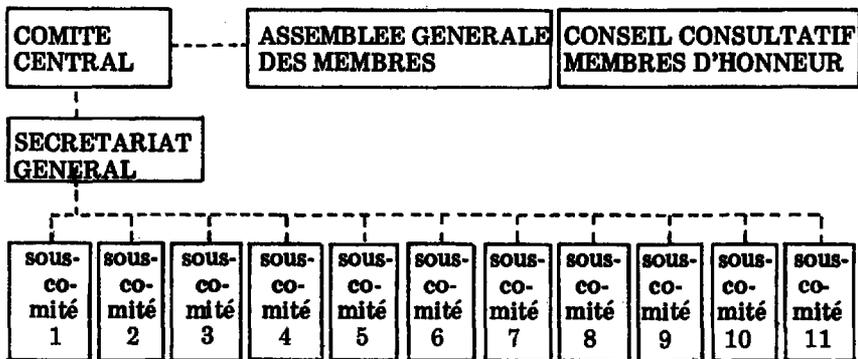
Envisageant de développer les activités de la société, le comité du Van Gheluwe's genootschap décida de procéder en 1891 à une ré-organisation complète de manière à donner à la société ouvrière une structure solide.

Se cantonnant désormais dans un rôle d'initiative, de contrôle, de centralisation et de décision, le comité du Van Gheluwe's genootschap abandonna la gestion proprement dite de chacune des activités de la société à des sous-comités responsables d'une section. La nouvelle organisation mise en place était particulièrement démocratique puisque le pouvoir réel revenait à l'assemblée générale des membres. Celle-ci procédait à la désignation des membres du Comité central, admettait les nouveaux membres, prenait les décisions importantes et contrôlait la gestion et les comptes du Comité central. L'assemblée générale déléguait des pouvoirs similaires au Comité central pour la direction et le contrôle des sous-comités (33).

Après l'introduction du suffrage universel tempéré par le vote plural, les associations politiques s'intéressèrent davantage à la classe

(33) *Reglement van inwendige orde, 15 mei 1892, Van Gheluwe's genootschap, verslagen der bestuurszittingen..., op.cit.*

Organigramme du Van Gheluwe's genootschap



Différentes sections et année de création

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. Bibliothèque (1892) | 7. Harmonie musicale (1901) |
| 2. Théâtre-Fêtes (1892) | 8. Gymnastique (1903) |
| 3. Epargne de charbon (1892) | 9. Caisse d'assurance contre la maladie (1912) |
| 4. Jeunesse (Het Portaal) (1892) | |
| 5. Bourse du travail (1896) | 10. Boulangerie coopérative (1913) |
| 6. Caisse de pension (1901) | 11. Syndicats (1922) |

ouvrière et chaque parti promit de lutter en faveur de l'amélioration matérielle du sort des travailleurs. L'Association libérale de Bruges ne resta pas en reste, revit dans ce sens son programme au cours de l'automne 1893 et fit savoir au comité du Van Gheluwe's genootschap qu'elle était désormais décidée à soutenir financièrement et moralement la société ouvrière et à l'aider à augmenter le nombre de ses membres (34).

L'aide matérielle, apportée par l'Association libérale, resta malgré tout fort limitée et ne permit pas la création d'oeuvres sociales réclamant un investissement de départ. La création d'une caisse d'épargne pour la construction d'habitations à bon marché dut être abandonnée (35) et la caisse d'assurance contre la maladie ne vit le jour qu'en 1912 grâce à l'intervention du millionnaire Georges Marquet.

Le Comité du Van Gheluwe's genootschap fit néanmoins preuve d'un réel dynamisme et parvint à mettre toute une série de sections sur pied grâce à la collaboration des membres de la société. Ce développement des activités, certainement pas dû à la générosité de la haute bourgeoisie, permit une augmentation sensible du nombre de membres de la société ouvrière. Le Van Gheluwe's genootschap, qui ne comptait qu'environ deux cents membres en 1894, en eut cinq cents en 1902, six cents en 1907 et fêta avec éclat en 1910 l'inscription de son millième membre (36).

Le Van Gheluwe's genootschap participa de manière indirecte à la vie politique, présentant à partir de 1897 des candidats aux différentes élections prud'hommales et obtenant à partir de 1899 pour certains de ses membres quelques places sur les listes électorales com-

(34) *Procès-verbal de la réunion du Comité du Van Gheluwe's genootschap* du 3.9.1893, Provinciale bibliotheek en kultuurarchief van West-Vlaanderen. *Patrie*, 18.11.1893, 30.8.1894, 15.10.1894. *Journal de Bruges*, 22.2.1897, 22.10.1894, 26.20.1895, *Brugsche Beiaard*, 22.9.1893, 6.1.1894. Le *Brugsche Beiaard* (hebdomadaire libéral brugeois) écrivait le 4 janvier 1896 : "En constatant les succès remportés à Gand par la "Liberale Werkersverdediging" (deux mille membres) et ceux remportés à Anvers par "Helpt U Zelve" (trois mille membres) certaines personnalités libérales ont pensé qu'il fallait contribuer au développement du Van Gheluwe's genootschap et en faire un barrage contre le socialisme".

(35) *Procès-verbal de la réunion du Comité du Van Gheluwe's genootschap* du 6.10.1895, Provinciale bibliotheek en kultuurarchief van West-Vlaanderen.

(36) *t Zal, maandblad der vrijzinnige werkersmaatschappij Van Gheluwe's genootschap, kring der oudleerlingen van de brugsche volksscholen*, octobre 1910.

municipales présentées par l'Association libérale de Bruges (37).

Après le décès de Raymond Seresia, président du Van Gheluwe's genootschap, le groupe progressiste parvint à prendre le contrôle du Comité central de la société et s'attacha à intéresser davantage à la vie politique les ouvriers, employés et commerçants membres de cette organisation. C'est ainsi qu'il sollicita et obtint en 1910 l'appui du Van Gheluwe's genootschap à la proposition de partage du mandat de député et un vote favorable à la création d'une fédération libérale d'arrondissement.

Le 2 avril 1911, le groupe progressiste demanda aux membres du Van Gheluwe's genootschap de se prononcer en faveur d'une modification des statuts de la société de manière à lui permettre de devenir une association politique et de faire partie de la nouvelle fédération libérale d'arrondissement (38).

Le vote de cette proposition allait provoquer une véritable révolution au sein du parti libéral brugeois. Devenant une association politique, le Van Gheluwe's genootschap, parfaitement structuré et regroupant en 1911 plus de quinze cents membres, allait désormais prendre la direction de la politique libérale dans l'arrondissement de Bruges.

L'éviction de l'Association libérale de Bruges et son remplacement au pouvoir par le Van Gheluwe's genootschap correspondait non pas à la victoire d'un clan sur un autre mais à celle d'une classe sociale sur une autre, le pouvoir passant dorénavant des mains de la haute bourgeoisie, conservatrice et modérée sur le plan linguistique, à celles de la classe moyenne progressiste et flamingante.

LA MISE EN ROUTE DE LA FEDERATION D'ARRONDISSEMENT RETARDEE

La victoire du groupe progressiste ne solutionnait cependant pas les problèmes suscités par l'absence de tout soutien financier.

Emile Renders eut l'idée d'aller solliciter l'appui du millionnaire

(37)*Patrie*, 26.1.1897, 8.3.1900, 12.3.1900, 24.2.1903; *Journal de Bruges*, 13.3.1897, 1.3.1903.

(38)*Journal de Bruges*, 29.3.1911, 4.4.1911, 11.4.1911.

Georges Marquet (39) et de lui promettre en échange le siège sénatorial dont disposait le parti libéral brugeois.

La nouvelle organisation devait permettre, dans l'esprit de Renders, à un homme comme Marquet de s'attacher par sa générosité la sympathie d'une majorité des membres du parti libéral brugeois et d'assurer ainsi sa désignation comme candidat. Renders estimait que le parti libéral y gagnerait des moyens financiers accrus qui lui permettraient de développer son organisation sociale et de créer de nouvelles entreprises, génératrices d'emplois, de manière à renforcer sa position électorale (40).

Emile Renders dut néanmoins rapidement déchanter. L'aile conservatrice, mais aussi une partie importante de l'aile progressiste menée par Frans Retsin, n'admit pas de mettre en vente au plus offrant le siège sénatorial libéral et entreprit une campagne violente contre toute candidature Marquet.

Les partisans du millionnaire refusant de renoncer à leur projet, le parti libéral brugeois ne tarda pas à se diviser en deux camps violemment opposés : l'un "marquetiste" et l'autre "antimarquetiste".

Les marquetistes remportèrent d'importants succès : ils parvinrent à faire admettre en septembre 1911 Georges Marquet comme membre de Van Gheluwe's genootschap (41) et prirent en décembre le contrôle du Comité central de cette société après des élections mouvementées.

(39)MARQUET, Georges (Jemeppe-sur-Meuse, 19.10.1866-Nice, 29.3.1947). Enrichi grâce à l'exploitation du baccara, Georges Marquet avait su investir les sommes ainsi rapportées dans les affaires, l'immobilier et l'hôtellerie. Il était un des hommes les plus riches de Belgique. Au sujet de l'affaire Marquet, voyez : R. VAN EENOO, *Een bijdrage...*, *op.cit.*, et P. LEFEVRE, *Les élections législatives de 1912 : une épreuve pour la nouvelle organisation interne du Parti libéral brugeois*, Article devant être publié incessamment par la Société d'Emulation de Bruges.

(40)E. RENDERS, *Beste vriend*, tract distribué à l'occasion de l'élection du Comité du Van Gheluwe's genootschap, 29.12.1911, archives R. Maerten-J. Schepens, Bruges.

(41)*Journal de Bruges*, 8.10.1911, 1.9.1911, 5.9.1911, 20.9.1911, 19.12.1911, 29.12.1911, 17.1.1912. *Patrie*, 2.9.1911, 15.12.1911, 11.1.1912. Une majorité des membres du comité du Van Gheluwe's genootschap, en septembre 1911, était opposée à l'admission de Marquet comme membre de la société ouvrière. Mais au sein de cette organisation, contrairement à ce qui se passait au sein de l'Association libérale de Bruges, l'assemblée générale était seule habilitée à se prononcer au sujet des candidats désireux de faire partie du Van Gheluwe's genootschap.

En distribuant généreusement les subsides aux différentes sections, en organisant à ses frais des beuveries chez des cabaretiers membres de la société, en permettant la création au sein du "Van Gheluwe's genootschap" d'une caisse d'assurance contre la maladie, Georges Marquet sut s'attirer les sympathies d'une majorité des membres de cette organisation. Par des procédés du même genre, il obtint également l'appui des libéraux de Thourout, de Heyst et d'Oostcamp et celui des démocrates chrétiens de l'abbé Fonteyne. Grâce à la nouvelle organisation du parti libéral brugeois et assuré de l'appui des principales associations politiques de l'arrondissement, Marquet semblait donc être certain de son élection comme sénateur.

Plutôt que d'admettre cette situation, les antimarquetistes décidèrent de quitter la fédération d'arrondissement. Désireux de montrer qu'il n'entraînait nullement dans leurs intentions de remettre en cause la démocratisation interne du parti libéral brugeois, ils s'empressèrent de mettre sur pied une seconde association libérale ouvrière, calquée sur le "Van Gheluwe's genootschap" et qu'ils baptisèrent "Liberale Volksbond". Les antimarquetistes formèrent également une seconde fédération qui regroupa l'Association libérale de Bruges, le Liberale Volksbond et les associations politiques de Knocke et de Blankenberge.

L'approche des élections législatives ne permit pas la réconciliation des libéraux brugeois, les antimarquetistes s'alliant avec les socialistes et les marquetistes avec les démocrates chrétiens.

La renonciation de Marquet à toute candidature, le 15 avril 1912, permit la conclusion d'un cartel général mais ne s'accompagna pas de la fusion des deux fédérations. L'accumulation des rancunes personnelles et l'acharnement, mis par le groupe marquetiste à faire chuter le député sortant Albert Thooris au profit du démocrate chrétien Abbé Fonteyne, rendaient en effet toute réconciliation impossible (42).

(42) K. ROTSAERT, *Priester Fonteyne en het fonteynisme te Brugge*, Bruges, 1975, p. 72.

Aan de heren leden van het Van Gheluwe's genootschap, Bruges, tract du 29.12.1911, archives R. Maerten-J. Schepens, Bruges.

't Zal, maandblad der vrijzinnige werkersmaatschappij Van Gheluwe's genootschap, kring der oude leerlingen van de brugsche volksscholen, décembre 1911, janvier 1912.

De twaalf nieuw gekozene bestuursleden aan de leden van het Van Gheluwe's genootschap, tract du 4.1.1912, archives R. Maerten-J. Schepens. *Journal de Bruges*, 9.1.1912, 16.1.1912, 17.1.1912, 24.1.1912, 31.3.1912, 4.4.1912; *Patrie*, 32.1.1912, 20.4.1912, 23.4.1912, 25.5.1912.

CONCLUSION

Après la première guerre mondiale, l'affaire Marquet oubliée, les deux associations ouvrières libérales fusionnèrent sous le nom de "Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond". Cette fusion, intervenue en 1919, fut suivie en 1923 de la remise en route de la Fédération libérale d'arrondissement.

La démocratisation de l'organisation interne du parti libéral brugeois ne fut donc pas remise en question par l'affaire Marquet, qui eut essentiellement pour conséquence de retarder le bon fonctionnement de la nouvelle fédération.

Tandis que la haute bourgeoisie, toujours groupée au sein de l'Association libérale de Bruges, perdait la direction du parti tout en conservant une certaine influence, le parti libéral brugeois devenait essentiellement le porte-parole de la classe moyenne majoritaire au sein du "Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond".

Cette association, devenue le principal moteur du libéralisme brugeois, développa au cours de l'Entre-deux-guerres son organisation sociale de manière à pouvoir prendre en mains la défense professionnelle de ses membres et les faire bénéficier des nouvelles lois sociales (43).

(43) La section "syndicats", constituée en 1922 au sein du Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond, prit rapidement de l'extension. En 1937, elle comptait plus de seize cents membres répartis dans plusieurs sous-sections : ouvriers, employés, enseignants, commerçants et petits industriels, employés des services publics et de l'Etat. Sous l'impulsion du Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond, des syndicats libéraux furent également constitués à Thourout, Blankenberge, Knocke, Heyst, Wendyne, Zeebrugge, Oostcamp, Beernem et Oedelem.

Le parti libéral brugeois s'attacha également à faire bénéficier ses membres des avantages des différentes lois sociales votées au cours de l'Entre-deux-guerres. Le vote de la loi, rendant obligatoire pour certaines catégories de citoyens l'assurance contre la maladie et l'invalidité, fut suivi en 1922 de la création de plusieurs mutualités libérales dans l'arrondissement de Bruges. Les seules qui existaient auparavant étaient celles de Bruges et de Beernem. Sous l'impulsion du Van Gheluwe's genootschap, des mutualités furent créées à Thourout, Blankenberge, Zeebrugge, Oostcamp et Heyst. Après la vote de la loi de 1924, rendant obligatoire l'assurance vieillesse, on joignit à ces différentes mutualités un département chargé de permettre aux membres de se mettre en règle avec cette nouvelle disposition. Enfin, lorsqu'une loi rendit obligatoire en 1930 l'affiliation des patrons à une caisse de compensation pour allocations familiales, une institution

La démocratisation de l'organisation interne eut également une influence importante sur le programme du parti libéral brugeois. Se présentant comme le porte-parole et le défenseur de la classe moyenne, celui-ci afficha désormais des idées plus progressistes et flammingantes.

Au cours de l'Entre-deux-guerres, le programme du parti libéral brugeois se durcit en effet sur le plan linguistique. Jusqu'en 1911, l'Association libérale de Bruges avait imposé à celui-ci une politique linguistique modérée, se contentant d'exiger depuis 1889 l'égalité des deux langues nationales et l'exécution des différentes lois linguistiques. Cette attitude contraignit les libéraux flamingants brugeois, recrutés essentiellement au sein de la classe moyenne, à mener leur combat au sein d'organisations à vocation éducative et culturelle, comme le Willemsfonds par exemple. La démocratisation de l'organisation permit aux flamingants libéraux brugeois de poursuivre leur lutte au sein de la Fédération d'arrondissement et de donner au programme du parti libéral brugeois son caractère flamingant (44).

Pour défendre les intérêts de la classe moyenne, si fortement représentée au sein du parti libéral brugeois, le jeune avocat Victor Sabbe lança au mois de mai 1934 un mouvement au programme particulièrement démocratique : le Solidarisme libéral. Parti de la constatation qu'il importait de permettre au parti libéral de répondre aux besoins nouveaux qui se dessinaient, Sabbe définit un programme qui "plantait ses racines au sein de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie". "Ce programme", déclarait-il, "se proposait de réaliser le solidarisme des bourgeois et des ouvriers en se fixant pour

de ce type, baptisée "Het Gezin" vit le jour à Bruges, toujours sous l'impulsion du "Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond". *Le syndicaliste libéral* (1922-1933); 't Zal, vrijzinnig strijdblad uitgegeven door het Van Gheluwe's genootschap-Liberale Volksbond", 3.4.1928; *Solidarist*, 19.6.1937, 27.7.1937, 18.12.1937, 13.8.1938. *Verslagboek van den liberalen bond der ziekenkassen en herververzekeringskas van het arrondissement Brugge (1922-1925)*, archives de la Fédération, Bruges; *Algemene Verrekenkas der Provincie West-Vlaanderen "Het Gezin"*, standregelen, Archives de "Het Gezin", Bruges.

(44) R. VAN EENOO, *Partijvorming en politieke strekkingen...*, op.cit., p. 686-688; *Correspondance* (1890-1940), archives du Willemsfonds, bibliothèque de l'Université de l'Etat à Gand; *Annales parlementaires Chambre des Représentants, session ordinaire 1922-1923, séance du 26.10.1922*, p. 1894; R. MAERTEN, *Geschiedenis van het brugsch Willemsfonds*, Koerier van de Leer, octobre 1974; *Het Laatste Nieuws*, 1.3.1919, 5.8.1919, 5.1.1920; *Brugsche Beiaard*, 29.12.1894.

objectif la défense des intérêts de la classe moyenne, en luttant pour améliorer la situation matérielle et morale de l'ouvrier, et faire accéder celui-ci à la classe moyenne, en combattant les privilèges de naissance et de fortune de manière à inciter la haute bourgeoisie à renoncer à son égoïsme et à se rapprocher de la classe moyenne" (45).

La démocratisation de l'organisation interne modela donc au parti libéral brugeois un visage radicalement neuf. Cette constatation est d'autant plus importante que l'évolution interne du libéralisme belge reste encore aujourd'hui mal connue. Certains auteurs, comme B.S. Chlepner (46) furent surpris de voir adopter en 1935 par le parti libéral belge un programme démocratique et attribuèrent ce changement de cap à des circonstances externes au parti. Nous estimons pour notre part que la démocratisation de ce programme était dûe essentiellement à des circonstances internes.

C'est donc une approche nouvelle du Libéralisme belge que nous proposons.

Basée essentiellement sur l'étude de l'évolution interne de ce parti, elle devrait permettre une meilleure compréhension à la fois de l'évolution générale du libéralisme belge et de certains de ses aspects particuliers, comme le mouvement libéral flamand et le syndicalisme libéral par exemple.

En l'absence d'études consacrées à d'autres régions du pays, les conclusions, qu'on peut tirer de cet article, devront néanmoins être

(45) Pratiquement le Solidarisme libéral, que le parti libéral brugeois adopta pour doctrine, réclama des mesures comme le contrôle sévère des puissances financières, la lutte contre les trusts et les grands magasins, la défense des petits commerces, la semaine des quarante heures, l'amélioration des salaires, la lutte contre le chômage, l'abaissement de l'âge de la pension, l'enseignement obligatoire et gratuit jusqu'à seize ans, le maintien du pouvoir d'achat de l'ouvrier, la construction de maisons à bon marché, etc.

SABBE Victor (Blankenberge, 10.6.1906-Bruges, 20.2.1958). Petit-fils de Julius Sabbe, avocat, Victor Sabbe joua un rôle important au sein du libéralisme belge. Député pendant quelques mois après la libération, il fut également vice-président du Parti libéral belge, président du Liberaal Vlaamsch Verbond et vice-président de la Confédération générale des syndicats libéraux.

De Strijd, 1934-1936; *Solidarist* (1937-1938); *Nieuw Leven* (1936-1937); *Het Volksbelang*, 1937; *Het Nieuwsblad voor Brugge* (1935).

(46) B.S. CHLEPNER, *Cent ans d'Histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 353-354.

Patrick LEFEVRE

prises avec une certaine prudence. Elles ne peuvent s'appliquer actuellement qu'au seul cas brugeois et devront être à l'avenir confirmées ou contestées par d'autres recherches similaires.

Patrick Lefèvre, Avenue de la Couronne 191, 1050 Bruxelles

**DE DEMOCRATISERING VAN HET BELGISCH
LIBERALISME : HET BRUGSE VOORBEELD, 1900-1940**

door

Patrick LEFEVRE

SAMENVATTING

In 1911 greep een ware omwenteling plaats binnen de Brugse liberale partij. De leiding van het liberalisme in het arrondissement Brugge ging van de hogere, conservatieve en op het gebied van de taalstrijd gematigde burgerij over in handen van de progressieve, flamingante middenklasse.

Deze wijziging had belangrijke gevolgen voor de sociale samenstelling, het programma en de organisatie van de Brugse liberale partij.

Dit artikel tracht de omstandigheden te beschrijven waarbinnen de democratisering van de interne organisatie van de Brugse liberale partij mogelijk werd en de weerslag hiervan op de algemene evolutie van die partij aan te tonen.

Het Belgisch liberalisme wordt hier dus vanuit een nieuwe invalshoek benaderd. Er wordt hoofdzakelijk gesteund op de studie van de interne ontwikkeling van de partij; deze aanpak zou tot een beter inzicht moeten leiden zowel van de algemene evolutie van de partij, als van bepaalde bijzondere aspecten ervan, zoals bv. de Vlaams-liberale beweging en het liberaal syndicalisme.

Wegens het ontbreken van enig vergelijkend studiemateriaal moeten de besluiten van dit artikel met voorzichtigheid gehanteerd worden. Voor het ogenblik zijn ze enkel op het Brugse geval toepasselijk en zullen ze in de toekomst door gelijkaardige studies bevestigd of herzien moeten worden.

**THE DEMOCRATIZATION OF BELGIAN
LIBERALISM : THE BRUGES EXAMPLE, 1900-1940**

by

André PLETINCKX

SUMMARY

In 1911 a real revolution took place within the Bruges liberal party. The direction of liberalism in the district of Bruges passed from the conservative and — in the domain of the linguistic war — moderate upper middle class into the hands of the progressive flamingant middle class.

This change entailed important consequences for the social composition, the program and the organisation of the Bruges liberal party.

The present article aims at describing the circumstances in which the democratization of the internal organisation of the Bruges liberal party was possible and at pointing out its impact on the general evolution of that party.

Consequently, it is a new approach to Belgian liberalism, based mainly on the study of the party's internal development. This approach is meant to lead to a better insight into both the general evolution of the party and certain specific aspects of it, such as the Flemish-liberal movement and the liberal unionism.

Due to the lack of any comparative studies the conclusions of this article will have to be used with caution. For the time being they can be applied only to the Bruges case and in the future similar studies will corroborate them or prove that they must be revised.